



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente de l'agriculture, des pêcheries,
de l'énergie et des ressources naturelles**

Le mercredi 7 novembre 2012 — Vol. 43 N° 1

Élection à la présidence et à la vice-présidence

**Président de l'Assemblée nationale:
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

**Commission permanente de l'agriculture, des pêcheries,
de l'énergie et des ressources naturelles**

Le mercredi 7 novembre 2012 — Vol. 43 N° 1

Table des matières

Élection de la présidente, Mme Marie Bouillé	1
Élection du vice-président, M. Pierre Paradis	2

Intervenants

M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée
Mme Marie Bouillé, présidente de la commission

M. Pierre Paradis
M. Luc Trudel

Le mercredi 7 novembre 2012 — Vol. 43 N° 1

Élection à la présidence et à la vice-présidence

(Onze heures quarante-huit minutes)

Le Président (M. Chagnon): J'espère que vous vous êtes ennuyés?

Des voix: Oui, oui.

Le Président (M. Chagnon): Je fais toujours les mêmes farces d'un bord puis de l'autre, hein? C'est parce que je me pratique d'un côté et, quand elles sont bonnes, je les ramène ici. À date, c'est pas pire. Bon. On va se forcer donc.

Alors, ayant constaté le quorum, je déclare la séance de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles ouverte.

Le mandat de la commission est de procéder, conformément à l'article 134 du règlement, à l'élection à la présidence et à la vice-présidence de la commission.

Conformément à l'article 127 du règlement, la Commission de l'Assemblée nationale a décidé, le 6 novembre 2012, que la présidence de cette commission revenait à un membre du groupe parlementaire formant le gouvernement et que la vice-présidence revenait à un membre du groupe parlementaire formant l'opposition officielle. Alors, selon l'article 135 du règlement, le président et le vice-président de chaque commission sont élus à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire.

Élection de la présidente, Mme Marie Bouillé

Je suis donc prêt à recevoir des propositions de nomination pour le poste de président. M. le député de Brome-Missisquoi.

M. Paradis: Oui, M. le Président. Conformément à notre règlement et suite à votre invitation, je propose que ma voisine de comté, la députée d'Iberville, Marie Bouillé, soit élue présidente de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles pour la durée de son mandat.

Le Président (M. Chagnon): Merci beaucoup, M. le député de Brome-Missisquoi. Est-ce que Mme la députée d'Iberville accepte cette mise en nomination?

Mme Bouillé: J'accepte avec plaisir, M. le Président.

● (11 h 50) ●

Le Président (M. Chagnon): Bon! Est-ce que vous proposez la clôture des mises en nomination? Ha, ha, ha! Est-ce que, de la part des membres du groupe parlementaire formant le gouvernement, on accepte cette proposition?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Chagnon): Adopté. Est-ce que...

Des voix: ...

Le Président (M. Chagnon): Pardon?

Des voix: ...

Le Président (M. Chagnon): Il faut que vous disiez oui. Est-ce que je présume que vous voulez dire non? De toute façon, comme on me l'indique, c'est une majorité de chaque côté. Ça fait que vous pouvez bien dire non si vous voulez, mais je sens qu'il y a une majorité qui dit oui.

Des voix: ...

Le Président (M. Chagnon): Probablement. C'est ça, c'est possible. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Chagnon): Est-ce que, de la part des membres du deuxième groupe d'opposition, cette proposition est aussi adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Chagnon): Adopté. Alors, j'invite Mme la députée d'Iberville à venir me rejoindre, prendre la présidence. Je la félicite et je lui suggère de se trouver un vice-président.

Élection du vice-président, M. Pierre Paradis

La Présidente (Mme Bouillé): Donc, je vais recevoir les candidatures à titre de vice-président ou vice-présidente de la commission. Je suis donc prête à recevoir des propositions pour le poste de la vice-présidence.

M. Trudel: Alors, Mme la Présidente, conformément à notre règlement, je propose que le député de Brome-Missisquoi soit élu à titre de vice-président de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles pour la durée de son mandat.

La Présidente (Mme Bouillé): Merci. Donc, je vais procéder à la mise aux voix. Est-ce que, de la part des membres du groupe parlementaire...

M. Paradis: Mme la Présidente...

La Présidente (Mme Bouillé): Oui.

M. Paradis: ...vérifier si le candidat accepte.

La Présidente (Mme Bouillé): Oui. Excusez-moi. Cher collègue de Brome-Missisquoi, voisin de circonscription, acceptez-vous votre...

M. Paradis: Compte tenu de la personne qui a accepté le poste de présidente, ça me fait plaisir d'accepter.

La Présidente (Mme Bouillé): Merci beaucoup, M. le député. Donc, je vais procéder à la mise aux voix. Est-ce que, de la part des membres du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

La Présidente (Mme Bouillé): Merci. Est-ce que, de la part des membres du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

La Présidente (Mme Bouillé): Merci. Est-ce que, de la part du deuxième groupe d'opposition, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

La Présidente (Mme Bouillé): Merci. Donc, je déclare donc le député de Brome-Missisquoi élu vice-président de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles. Merci.

Donc, je lève la séance, et la commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die. Merci.

(Fin de la séance à 11 h 53)